

Territorialité métisse et cartographie du Nord-Ouest canadien au XIX^e siècle: exploration cartographique et toponymique*

par

Étienne Rivard
University of British Columbia
Vancouver (Colombie britannique)

RÉSUMÉ

La reconnaissance officielle des Métis comme peuple autochtone par la Constitution canadienne depuis 1982 rappelle l'incidence de la géographie métisse sur le Canada d'hier et celui d'aujourd'hui. Cet article cherche à rendre compte de cette incidence en examinant la territorialité (la conscience identitaire et territoriale) des Métis dans le Nord-Ouest canadien au XIX^e siècle. Malgré que les Métis aient suscité l'intérêt de nombreux chercheurs à ce jour, la territorialité est demeurée, au mieux, une notion secondaire. Il en va de même des deux méthodes d'investigation que nous proposons. La première consiste en une analyse sélective de la cartographie de l'époque et offre un regard colonial et externe de la territorialité métisse. L'avantage de cette analyse repose sur la force de l'image mentale et territoriale que la carte véhicule. La seconde méthode, un regard interne, repose sur une analyse de la toponymie métisse. Moins visuelle, la toponymie offre cependant une perspective davantage nuancée et profonde de la territorialité métisse.

ABSTRACT

Official recognition of the *Métis* as a native people in 1982, under the Canadian Constitution, reflects the

* L'auteur tient à remercier Alain Morneau et le professeur Cole Harris pour les révisions et suggestions apportées à cet article. Ce texte résulte de nos recherches doctorales rendues possibles grâce à l'aide financière du Fonds FCAR du Québec.

changing influence of *Métis* geography on Canada in times past and Canada as we know it today. This article seeks to account for this influence by examining the territoriality (sense of identity and territoriality) of the *Métis* in North-Western Canada in the 19th century. Although the *Métis* have been studied by a number of scholars, the role of territoriality has remained of secondary interest in such studies. We thus propose two approaches to the issue. The first is to present a selective analysis of the cartography in the 19th century, offering a colonial, external perspective on *Métis* territoriality. The second, representing an "inside" perspective, is based on an analysis of *Métis* topography. Although less visual, toponymy permits a more nuanced and more penetrating view of *Métis* territoriality.

La reconnaissance officielle des Métis comme peuple autochtone dans la Constitution canadienne depuis 1982, en plus de confirmer l'existence de droits et d'un statut particuliers, souligne l'importance du fait métis dans la trame géohistorique du pays. En accord avec Jean Morisset, on pourrait même affirmer que «Les Métis sont le Canada et [que] le Canada est issu du métissage» (Morisset, 1983, p. 208), confirmant du coup l'impact de l'identité métisse au pays. Mais cet impact est aujourd'hui appauvri par les difficultés et les défis que lance à la société canadienne dans son ensemble une telle identité métisse. L'origine mixte du Métis (autochtone et euro-canadienne) encourage la genèse d'une dualité socioculturelle et celle d'une certaine mobilité identitaire qui compliquent la catégorisation ethnique et l'organisation territoriale du pays.

Ces difficultés rendent d'autant plus urgente la nécessité de mieux comprendre le fonctionnement de la géographie métisse et de l'identité qui en découlent, ce que nous espérons réaliser dans cet article. Pour ce faire, nous proposons d'explorer les manifestations d'un élément particulier de la géographie métisse, la territorialité – soit la conscience territoriale et identitaire – en nous concentrant sur celle des Métis du Nord-Ouest canadien au XIX^e siècle¹. En somme, nous exposerons des indices territoriaux marqués par l'élément le plus caractéristique de la géographie métisse, la condition d'entre-deux ou la dualité socioculturelle; en

produisant un agencement particulier à partir d'éléments empruntés à chacune des cultures d'origine (autochtone et euro-canadienne), la condition d'entre-deux se trouve paradoxalement à définir l'unicité de l'identité métisse. Deux méthodes d'investigation des marques territoriales (et sociales) métisses seront mises à contribution. La première consiste en une analyse sélective de la cartographie de l'époque. Si ces cartes composent de prime abord une représentation essentiellement euro-canadienne de l'espace, parce que produites par les autorités coloniales, elles demeurent truffées de marques territoriales métisses. Ce fait s'explique par la prédominance de la géographie métisse dans le Nord-Ouest de l'époque, ce que l'information géographique composant ces cartes vient confirmer puisque émanant pour une bonne part des Métis². On ne saurait se contenter, toutefois, du regard de l'Autre pour observer la territorialité métisse, d'où une seconde méthode d'investigation ayant pour but d'analyser la dimension orale et narrative de la toponymie métisse, une toponymie qui n'est rendue que partiellement dans la cartographie coloniale.

LA MESURE DES CONCEPTS ET L'APPROCHE PAR «TRIANGULATION»: GÉOGRAPHIE, TERRITORIALITÉ ET CARTOGRAPHIE

Avant d'aborder les analyses (cartographique et toponymique), il nous semble important d'apporter ici quelques précisions conceptuelles et méthodologiques.

1. La géographie métisse: rencontres interculturelles dans les marges coloniales

La «géographie métisse» est une structure spatiale et sociale dérivant d'une rencontre de cultures ou, si l'on préfère, d'un métissage culturel. Une telle rencontre implique l'interpénétration mutuelle et plus ou moins symétrique des pratiques spatiales, de l'organisation des ressources, des règles d'échanges (d'ordre économique ou autre), des normes et idéologies, propres à chacune des cultures impliquées. À son tour, cette interpénétration est à l'origine de ce qui devient la caractéristique première de la géographie métisse, la condition d'entre-deux. Le Nord-Ouest – situé aux marges de l'espace colonial, soit au cœur de l'univers autochtone – a sans

contredit servi de trame de fond à une telle géographie métisse (Ens, 2001; Foster, 1985). En fait, cette géographie qui émerge et se développe sur un peu plus d'un siècle (de la seconde moitié du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e) est issue de la superposition et de l'interconnexion d'un ensemble de géographies ayant elles aussi structuré profondément l'espace en jeu: les géographies autochtone et coloniale, évidemment, mais aussi celles de la traite des fourrures et des voyageurs canadiens (Sawchuk, 1978). La géographie métisse est par ailleurs devenue plus que la conséquence de cette rencontre de géographies et s'est insérée dans la logique interactive qui l'a fait naître. C'est dans une telle géographie, dans le cadre spatial et dans la dualité socioculturelle ainsi mis en place, que l'identité métisse trouvera matière à son développement.

2. La territorialité métisse: entre-deux identitaire et interstices territoriales

Il existe plusieurs façons d'aborder l'étude d'une telle géographie: on pourrait, pour ne citer qu'un exemple, mettre l'emphasis sur le rôle des Métis dans l'économie de la traite des fourrures et sur les logiques spatiales associées à la fabrication du pemmican. Toutefois, de toutes les démarches possibles, la territorialité s'avère celle dont la dimension identitaire est la plus centrale. La notion de territorialité est perçue ici comme procédant de l'interaction entre conscience identitaire et conscience territoriale. La conscience identitaire repose sur la formation de frontières sociales engendrées par l'altérité se jouant entre le «Nous» collectif (on pourrait aussi parler du «Moi» individuel) et l'«Autre». À ce processus social correspond une délimitation géographique d'où émerge la conscience territoriale et qui définit dans l'espace les marges de ce qui peut être associé au Nous, le «ici», et de ce qui reste à l'Autre, l'«ailleurs» ou le «là» (Paasi, 1996, p. 13). La territorialité, en constante évolution, est à la fois le processus par lequel un groupe, muni de toutes ses caractéristiques socioculturelles, s'approprie l'espace et crée du territoire et le mécanisme par lequel un groupe redéfinit, du moins en partie, les paramètres de son identité et de son sentiment d'appartenance en relation avec un territoire spécifique; autrement dit, territoire et identité peuvent, simultanément ou en différé, de manière égale ou inégale, s'affecter l'un et

l'autre (Raffestin, 1983). En outre, ce qui permet la délimitation des frontières (sociales et spatiales) repose sur l'expression de marqueurs socioculturels (politiques, matériels et symboliques) propres au groupe. Une fois traduits en termes spatiaux, ces repères sociaux deviennent des marques d'appropriation spatiale ou marques territoriales. En vue de faciliter la lecture de celles-ci sur la carte ou à travers la toponymie, nous proposons de mettre en évidence trois types de marques territoriales, basés sur trois dimensions agissant en interdépendance dans le corps social: les marques politiques, lesquelles animent la conscience du caractère collectif de la possession de l'espace (son organisation plus ou moins formelle et institutionnalisée); les marques matérielles qui montrent une mainmise physique sur l'espace comme autant de stratégies de survie et d'adaptation; et les marques symboliques, signes de l'emprise spatiale des représentations, des idéologies, des normes et de la culture matérielle.

Bien que les composantes à la base de la territorialité métisse (le monde autochtone, l'économie de la traite des fourrures, les voyageurs...) sont à peu près les mêmes dans tout le Nord-Ouest, la conscience territoriale et identitaire des Métis n'est pourtant pas homogène dans le temps comme dans l'espace. D'une part, être Métis dans le Nord-Ouest ne se résume pas au seul chasseur de bison de la plaine ou au fait d'habiter à la Rivière-Rouge. Le Métis est aussi chez lui dans les marges boisées, le long des routes de traite et à proximité des forts, environnements généralement associés à une géographie du commerce des fourrures à laquelle il participe pleinement comme employé (manœuvre, guide et interprète) pour les compagnies impliquées. C'est dans ces marges boisées, qui chevauchent deux univers culturels, qu'apparaîtront ces cellules «proto-métisses» qui composeront plus tard l'essentiel des Métis de la Rivière-Rouge. D'autre part, ces cellules proto-métisses seront elles aussi marquées au sceau de la diversité, ne serait-ce qu'en raison de distinctions majeures dans la composition socioculturelle de base des compagnies de fourrures (sources culturelles euro-canadiennes) – à savoir anglo-écossaise pour la *Hudson's Bay Company* (HBC) et franco-écossaise pour la Compagnie du Nord-Ouest (CNO) – et dans celle des populations autochtones (Devine, 2001; Foster, 1985; Thistle, 1997).

Malgré la diversité qui caractérise l'expérience métisse dans le Nord-Ouest, on peut noter l'existence d'un fil conducteur reliant toutes ces identités métisses, la condition d'entre-deux que Louis Riel a su résumer ainsi:

C'est vrai que notre origine sauvage est humble, mais il est juste que nous honorions nos mères aussi bien que nos pères. Pourquoi nous occuperions-nous à quel degré de mélange nous possédons le sang européen et le sang indien? Pour peu que nous ayons de l'un ou de l'autre, la reconnaissance et l'amour filial ne nous font-ils pas une loi de dire: "Nous sommes Métis" (Riel, 1889, p.78).

La condition d'entre-deux fait du Métis un être qui n'est collectivement ni autochtone ni euro-canadien, mais un peu des deux (Hind, 1860; Sawchuk, 1978). Elle s'affiche donc comme le fondement théorique et pratique de la territorialité métisse. Il apparaît normal que la plupart des marqueurs territoriaux en soient eux aussi imprégnés.

En somme, si elle n'est pas totalement étrangère aux études portant sur les Métis, la territorialité est une notion qui demeure marginale et ne compose généralement pas l'armature conceptuelle de ces études. Il en va ainsi de la controverse concernant les terres et les certificats (*scrips*) métis (Flanagan, 1991; Sprague, 1980; St-Onge, 1985) et des études ethnohistoriques qui, dans les deux cas, abordent la territorialité métisse de manière partielle et souvent sans la définir (ou même sans la nommer). Le débat sur les terres et les certificats, resté d'actualité parce qu'au cœur des revendications territoriales des Métis dans les provinces des Prairies (notamment en Saskatchewan et au Manitoba), s'arrête à une question primordiale: les Métis ont-ils été justement compensés pour la perte territoriale faisant suite à la fondation du Manitoba et à son entrée dans la Confédération canadienne en 1870 ou ont-ils plutôt été perdants à cet effet? On pourrait s'attendre à ce que la territorialité soit ici centrale, car au fond il ne saurait être question de terres réservées aux Métis sans individus revendiquant une telle identité et sans que ceux-ci n'aient un quelconque sentiment d'appartenance pour ces terres. Pourtant, le débat ne pose pas la territorialité en ces termes et la résume à sa dimension politique, à la base territoriale de la

«Nation métisse», délaissant ainsi les dimensions matérielle et symbolique. De leur côté, les études ethnohistoriques, en cherchant à élucider les mécanismes de l'ethnogenèse métisse, ont soulevé à leur manière la question de la territorialité. Elles ont relevé la dualité de l'univers culturel métis et le rôle de celui-ci dans l'élaboration des frontières sociales (identité) et géographiques (territoire) dans l'économie de la traite des fourrures. Mais encore une fois, l'interaction entre identité et territoire n'est que modestement énoncée, et seule sa dimension matérielle est explorée (Ens, 2001).

3. La cartographie: traduction, encodage et transcription du territoire

La carte est un acte communicatif et l'expression d'un savoir géographique; autrement dit, elle est un agencement particulier de l'information géographique, laquelle aura été sélectionnée d'abord et hiérarchisée ensuite. Ce savoir géographique n'est pas qu'objectif mais est aussi déterminé par les «vérités», les représentations, les pratiques, les règles et les codes reconnus et autorisés par la société dont fait partie le cartographe. En cela, la carte est un discours spatial, lequel fournit à la fois les moyens, techniques et culturels, et les motifs (revendication territoriale par exemple) d'expression du savoir géographique et lequel fait de la carte une entreprise sociale en mesure d'exhiber des marques territoriales (Harley, 1989).

La production cartographique du Nord-Ouest est une affaire strictement euro-canadienne ou coloniale au XIX^e siècle. S'il est tout de même permis de présumer l'inscription de marques territoriales spécifiquement métisses à même ces cartes coloniales, c'est parce que les Métis ont fourni oralement et grâce à leur rôle de guides (pour les voyageurs, les explorateurs et les cartographes) une part importante de l'information géographique nécessaire à cette production cartographique. Toutefois, il faut s'attendre à ce qu'une telle inscription demeure partielle, car il n'appartient pas à la carte coloniale de mettre en valeur les marques territoriales des Métis et de préserver intacte l'authenticité de l'information géographique métisse. Cette information, comme l'information autochtone d'ailleurs, est profondément intégrée au discours et au savoir eurogène – uniforme, généralisable,

conforme et reconnaissable. Ce processus est généralement involontaire et découle de l'incapacité du cartographe à saisir la cohérence interne et discursive qui anime l'information métisse et autochtone (Belyea, 1992). Par conséquent, la seule manière de saisir l'inscription sur ces cartes de la territorialité des Métis c'est de savoir «lire entre les lignes» (Harley, 1989). Comprendre le contexte dans lequel s'inscrit la production cartographique et les visées dont la carte est investie est à cet effet un avantage.

L'INSCRIPTION COLONIALE DE LA TERRITORIALITÉ MÉTISSE: TROIS CARTES EN GUISE DE TÉMOINS

Notre analyse cartographique est synthétisée par le recours à trois documents. Nous n'avons pas cherché à faire acte d'originalité et tenté de présenter des documents cartographiques peu connus du lecteur en général. Compte tenu de l'importance du contexte de production cartographique au succès de notre analyse, il s'est avéré préférable d'opter pour des cartes ayant déjà fait l'objet de descriptions plus ou moins détaillées. L'originalité de cette analyse repose donc avant tout sur sa finalité, la recherche des marques territoriales métisses.

1. Les cartes choisies: une mise en relief des contextes

La première carte est une représentation de la Rivière-Rouge produite par Peter Fidler et insérée dans son rapport général du district en 1819. Peter Fidler fut employé par la HBC où il devint arpenteur et cartographe. Lorsqu'il arriva au district de la Rivière-Rouge comme maître du poste de Brandon en 1812, Fidler en était à la fin de sa carrière, et la colonie de Selkirk venait d'être fondée. Il fut indirectement impliqué dans les troubles issus de la guerre commerciale dans laquelle s'engagèrent les deux compagnies rivales, la HBC et la CNO, entre 1814 et 1816. Les Métis, rangés derrière la CNO, participèrent activement au conflit et furent impliqués dans la plupart des opérations ou expéditions menées contre la HBC, notamment lors de la fameuse bataille de la Grenouillère en juin 1816. Cette implication confirma ainsi le fait métis comme une réalité incontournable dans la région (Friesen, 1987). Dans un tel contexte, Fidler avait tout lieu d'interagir avec les Métis et de profiter ainsi de leurs

connaissances pour nourrir son entreprise cartographique (Ruggles, 1991).

FIGURE 1 (hors texte)

«A Map of Red River District» de Peter Fidler (1819)
[[Archives de la *Hudson's Bay Company*: B.22/e/1; dessin
d'Étienne Rivard à partir du manuscrit original]

La deuxième carte fut dessinée en 1859 par S. J. Dawson dans le but d'accompagner son rapport de la célèbre expédition de la Rivière-Rouge de 1857-1858 lancée par le gouvernement colonial du Canada. L'Ontario, qui manquait alors de terres arables, s'interrogeait sur les possibilités de colonisation dans le Nord-Ouest (Friesen, 1987). L'expédition devait apporter une réponse à ces questions, et Dawson s'entourait constamment de guides et d'informateurs métis (Dawson, 1859).

FIGURE 2 (hors texte)

«Plan Shewing the Region Explored by S. J. Dawson and His
Party Between Fort William, Lake Superior and the Great
Saskatchewan River» de S. J. Dawson (1859)
[University of British Columbia Library: FC3367.1D38.1859]

La dernière carte est celle du Manitoba conçue en 1871 par l'arpenteur ontarien Alexander L. Russell. Ce document, reconnu comme la première carte officielle à représenter la toute récente province du Manitoba, illustre un effort d'arpentage et de division des terres (à lequel l'auteur a pris part) qui répondait à deux impératifs: accueillir les nouveaux colons et accommoder les Métis dans leurs droits à des terres en vertu de l'Acte du Manitoba (Warkentin et Ruggles, 1970). De par sa position officielle, il est clair que Russell a bénéficié des avancées cartographiques précédentes, dont celles de Dawson (1859). Pour cette raison, l'information des Métis y est pour beaucoup «recyclée».

FIGURE 3 (hors texte)

«Map of the Province of Manitoba»
d'Alexander L. Russell (1871)
[Archives nationales du Canada: NMC17551]

2. Les marques politiques d'appropriation spatiale: l'expédition aux sources du territoire

De toutes les dimensions socioculturelles constitutives de l'identité métisse dans l'Ouest canadien, l'élément politique est vraisemblablement celui qui aura fait couler le plus d'encre. L'histoire des Métis a longtemps construit l'essentiel de sa trame narrative sur des événements ayant marqué l'évolution de la conscience collective et politique des Métis: la bataille de la Grenouillère, déjà évoquée, le procès de Guillaume Sayer en 1849, la fondation de la province du Manitoba et les soulèvements de 1870 et de 1885 sont parmi les exemples les plus communs (Friesen, 1987; Sawchuk, 1978). En dépit de son importance, toutefois, la dimension politique est relativement peu perceptible sur les cartes que nous analysons. Cela peut s'expliquer par le peu d'intérêt que portent à cette dimension les autorités coloniales, leurs préoccupations étant avant tout de facture commerciale, comme en témoigne l'intérêt pour la traite des fourrures. Cet état de fait commença à changer vers les années 1850 quand l'Ontario se mit à penser le Nord-Ouest comme la fertile «Terre promise» où déverser ses surplus démographiques.

C'est la carte de Russell qui rend le mieux compte de la dimension politique du territoire. La mention de la province du Manitoba n'est sûrement pas étrangère à ce fait, et il n'est pas opportun de revenir ici en détail sur l'avènement de la province, sinon de rappeler le rôle central que les Métis et le gouvernement provisoire de Riel ont joué dans sa création. Ce gouvernement obtint en 1870, à travers l'Acte constitutif du Manitoba, un gouvernement responsable, le statut de province, des institutions bilingues, des écoles confessionnelles, mais surtout, le respect des titres amérindiens et la provision de terres exclusives pour les Métis (Friesen, 1987). En revanche, il donna son accord au travail des arpenteurs en charge de préparer le terrain pour l'arrivée des nouveaux immigrants. Le Manitoba qui est mis en scène sur cette carte par l'esquisse d'un système de division territoriale et par la projection possible d'un chemin de fer au nord-est, c'est celui de l'immigrant s'installant sur un terrain vague colonial. L'autre Manitoba, le fief où s'est fait la consécration politique de la souveraineté du peuple métis, brille ici par son absence

et compose ce qu'on nomme, en histoire de la cartographie, les «silences cartographiques».

3. Les marques matérielles d'appropriation spatiale: les voies de communication et la division du territoire

La dimension matérielle de la territorialité métisse est probablement celle dont la visibilité cartographique est la plus saillante. L'omniprésence de la géographie de la traite des fourrures et le rôle primordial qu'elle occupa dans l'ethnogenèse métisse y est pour beaucoup (Foster, 1985). Les Métis ont trouvé dans une telle géographie une niche socio-économique bien à eux et matière à enrichir leur dualité socioculturelle (Ens, 2001). Ceci peut être illustré à l'aide de deux aspects matériels présents sur la carte: les voies de communication ou de transport et la division du territoire.

En ce qui concerne les voies de communication, les rivières et leurs compléments, les portages, représentent deux exemples qui mettent en évidence la complexité et la variabilité des marques territoriales métisses. Si rivières et portages forment dans le Nord-Ouest l'infrastructure de base pour la géographie de la traite des fourrures, ils façonnent aussi un espace que le Métis partage avec l'Amérindien, le traiteur et le voyageur. Comment peut-on dénouer, sur la carte, l'enchevêtrement inextricable de toutes ces territorialités? Le fait que la plupart des portages et que plusieurs des rivières concernés ont une dénomination francophone peut aider à répondre à cette question: «L. des Isles», «Portage Cr.», «Point a la Mittasse», «Bonnet Portage», «Rivier L'Oiseau» et «La Barriere» sont, sur la carte de Dawson, des exemples pertinents; encore, le «Portage la Prairie» est certes le plus éloquent de tous, d'autant qu'il se retrouve sur les trois cartes. Mais encore, comment départager la réalité du voyageur et celle du Métis alors qu'elles sont souvent toutes deux imbriquées ensemble par des liens familiaux et langagiers communs? De toute évidence, de rivières en portages, on erre sur les chemins du flou identitaire, des voies sur lesquelles la carte se perd, en cela qu'elle ne permet pas de trancher sur l'origine exacte de tous ces toponymes.

Ce que ce flou identitaire vient confirmer, ce n'est pas tant l'incertitude identitaire des Métis que l'importance d'une

géographie qui n'est pas tout à fait autochtone ni tout à fait euro-canadienne, mais qui s'avère être un peu des deux. À proprement parler, si la présence sur la carte coloniale du portage témoigne de la pénétration euro-canadienne dans l'intérieur du continent, elle rappelle dans un même mouvement son origine première, séculaire (sinon millénaire) et «sauvage»; emprunter un portage, c'est s'engager sur une piste qui pas après pas peut basculer de la sphère indigène à l'univers eurogène et *vice versa*. Cela est vrai aussi, dans une certaine mesure, des rivières portant l'écho des chanteurs canadiens et métis. Cette analyse, plus qu'une simple spéculation, renvoie à la dualité socioculturelle, élément de base de l'identité métisse, et à l'ethnogenèse des groupes proto-métis qui émergèrent dans l'espace cartographié. Et c'est la territorialité naissante de ces groupes que la carte vient du coup afficher.

En retour, allouer aux Métis la présence des routes de charrettes s'avère une opération plus simple. S'il est vrai que ces routes croisent et empruntent pour beaucoup les trajectoires spatiales de la territorialité indigène (Létourneau, 1978; Ray, 1998; Spry, 1983), elles demeurent une infrastructure matérielle généralement associée à trois éléments primordiaux et interreliés de la vie économique des Métis: la chasse au bison, le commerce du pemmican et le frétage. Le réseau de routes est rendu dans toute sa complexité et sa vastitude sur la carte de Dawson, ce qui est peu étonnant compte tenu de la centralité qu'il occupe pour les partis d'expéditions scientifiques lancés à l'intérieur de la prairie (Hind, 1860, vol. 1). Le réseau étend ses membres le long des cours d'eau les plus importants, tels que la rivière Rouge (chemins de Saint-Paul), la rivière Pembina et l'Assiniboine (route de Carlton), mais également dans la prairie, comme le montrent ces routes marquées de la mention *Hunters Tracks* au nord-ouest de la *Turtle Mountain* ou au pied des montagnes de Pembina.

Le second aspect matériel exploré concerne le lotissement du territoire. En raison du contexte, la colonisation du Manitoba nouvellement créé, c'est la carte de Russell qui donne à voir le plus de détails à ce sujet. Le système de *townships* est dominant sur cette carte. Implanté à cette époque

au Manitoba, ce système de lotissement formalise, uniformise et rationalise l'occupation de l'espace par l'application d'une grille cartographique, laquelle se révèle comme une «signature» coloniale sur l'espace (Spry, 1983). On constate aussi l'existence de lots de rivière, un système instauré par les autorités coloniales du temps de la colonie de Selkirk et tracé par Peter Fidler (Warkentin et Ruggles, 1970), qui s'étendent sur les rives des rivières Rouge et Assiniboine, mais également sur la rive sud-est du lac Manitoba (là où se trouve la colonie de Saint-Laurent) et le long de la *White Mud River* et de la *Rat R.*, soit au sud du précédent lac et dans les environs de Portage la Prairie. Autrement, on retrouve des lots de rivière sur la carte de Fidler sur la rive ouest de la rivière Rouge (*Frog Plain*) et sur les deux rives de la rivière Seine.

Toutefois, malgré son origine «coloniale», le lot de rivière est devenu, au cours des années, une caractéristique matérielle ré-investie et quelque peu «indianisée» par la dualité socioculturelle des Métis. Lorsque les arpenteurs redessinent les lots de rivière suivant la fondation du Manitoba (Warkentin et Ruggles, 1970), ce n'est pas pour satisfaire les nouveaux arrivants, mais plutôt pour assurer la distribution des terres métisses comme prescrit dans l'Acte du Manitoba. Par ailleurs, la reprise de l'arpentage de ces lots rappelle que la nature officielle des lots tracés par Fidler n'a eu que relativement peu d'influence sur l'occupation métisse du sol. Plusieurs Métis occupent alors des terres pour lesquelles ils ne possèdent pas de droits officiels reconnus (Hind, 1860, vol. 1). De plus, l'usage assez généralisé de terres à foin et à bois, de communes et d'endroits de pacage (Hind, 1860, vol. 1; Riel, 1889) illustre à quel point le concept de propriété privée, qui généralement s'accorde avec l'idée de lotissement, demeure peu développé chez les Métis qui pratiquent un certain collectivisme d'influence autochtone (Spry, 1983).

Ce dernier point offre ici matière à ré-enchérir sur la condition d'entre-deux du Métis. Le Métis cultive autant ses origines indigènes à la Rivière-Rouge qu'il déploie son eurogénité sur toute la prairie. Il est parfois facile de tomber dans le piège des catégories trop hermétiques et ainsi donner naissance à des dualismes rigides, tels que «Rivière-Rouge /

sédentarité» et «prairie / nomadité» (Dawson, 1859; St-Onge, 1985). L'étiquette «semi-nomade» demeure impuissante à déconstruire de telles catégories et à cerner dans son ensemble la cohérence du fait métis. Le Métis ne peut rester captif de ces catégories académiques. Il est trop *mobile*, se déplaçant d'un point à l'autre dans l'espace géographique ou identitaire: une *mobilité* spatiale, d'une part, exprimée dans l'étendue et l'expansion horizontale du fait métis dans tout le Nord-Ouest, de la Rivière-Rouge aux zones boisées en passant par la prairie; et, d'autre part, une mobilité identitaire (verticale), résultante obligée de la dualité socioculturelle (Ens, 2001).

4. Les marques symboliques d'appropriation spatiale: l'âme et la conscience du territoire

Étant le lieu où sont engendrés les repères qui définissent le sens qu'une société donne à l'espace et ceux sur lesquels se construisent identité collective et sentiment d'appartenance pour l'espace socialement approprié, la dimension symbolique se trouve ainsi investie d'une certaine centralité dans le corps social. Par conséquent, plusieurs des marques territoriales que nous avons jusqu'ici mises en relief ont fait un passage obligatoire à travers les systèmes symboliques de la société métisse. Derrière toute entreprise économique ou politique se cache donc un mode de vie ou un sens particulier de la vie qui lui creuse une place dans la conscience collective.

La culture matérielle apparaît comme un médium à la conscience identitaire de l'individu. Plus que des indices de la mainmise sur l'espace ou plus que de simples réponses adaptatives à un environnement donné, les objets composant la culture matérielle d'une société sont des symboles référant à la mémoire collective. On comprend ainsi que les routes de charrettes, une fois cartographiées, impliquent une matérialité qui dépasse leur simple existence. Elles dévoilent tout un mode de vie ainsi qu'une myriade d'éléments composant la culture matérielle des Métis, dont la charrette de la Rivière-Rouge. Les propos de Louis Goulet, un Métis ayant vécu les dernières décennies du XIX^e siècle, sont révélateurs:

Les chasseurs emmenaient avec eux leurs femmes et leurs enfants, sur des charrettes recouvertes de bâches de peau ou de toile [...] On appelait ces charrettes

bâchées des carrâchetêhounes. C'était un spectacle grandiose et unique à la fois que de voir défiler des centaines de charrettes traînées par des bœufs, chargées de grappes humaines cheminant sur deux, trois files parallèles et plus, vers les troupeaux de buffalos (Charette, 1976, p. 35-36).

De toutes les composantes cartographiques pouvant faire office de marques territoriales de nature symbolique, ce sont les toponymes (noms de lieux) qui prédominent. Le toponyme est doublement symbolique du fait qu'il est, au préalable, constitué à partir d'un système de signes (une langue, parlée ou écrite) et qu'il donne à un lieu, dans un second temps et une fois tous ces signes agrégés et organisés, sa signification et sa personnalité propre. Cela fait de la dénomination un acte sociospatial et de la nomenclature toponymique (l'ensemble des toponymes) en résultant l'expression de la conscience collective des lieux, c'est-à-dire de la conscience territoriale et identitaire de ceux qui dénomment (Nash, 1999).

La toponymie métisse emprunte beaucoup, en la traduisant, à la toponymie autochtone. Considérant toutefois le lien culturel (sinon familial) qui unit les Métis aux Amérindiens, ces traductions participent pleinement au vécu spatial et collectif des Métis. De plus, que la traduction soit rendue dans une langue européenne, du moins en bonne partie³, ne fait que souligner encore une fois la dualité socioculturelle à la base du monde métis. Dans cette logique, la nomenclature métisse chevauche également les toponymies non autochtones, notamment celle des voyageurs canadiens.

Les toponymes français sont ceux qui courent le plus de chance d'émaner des Métis, particulièrement dans la prairie où les Métis d'origine francophone sont majoritaires (Dawson, 1859; Hind, 1860, vol. 1)⁴. On en trouve quelques-uns sur la carte de Fidler. Les deux plus connus sont la «R. Qu'appelle» et «Portage des Prairie». On note aussi le «Fort la Reinne» (Poplar Point) – toponyme datant du Régime français –, la «Mountain La Bofse» et la «Soore river» (Souris)⁵. On retrouve aussi des toponymes francophones sur la carte de Russell (les rivières «Seine», «Isles des Bois», «aux Prunes», «aux Marais»; «la Petite Montagne») et sur la carte de Dawson, comme le démontrent la «Butte au Carcajou» (à la confluence des

rivières Assiniboine et Qu'Appelle) et de nombreux tributaires de la rivière Rouge: «R. Salle» (la rivière «Sale» ou Lasalle telle qu'appelée de nos jours); «R. aux Gratias» (Morris); «R. aux Isles des Bois» (Boyne); «R. aux Prunes» (Plum); «R. du Marais»; «Rivière la Seine»; «Rivière aux Roseaux». Fait inusité parmi ces exemples, l'utilisation du générique «Rivière» en remplacement de l'équivalent anglais *River*, qui par ailleurs abonde sur cette carte.

Les toponymes français sont somme toute assez peu nombreux. En fait, rien n'empêche l'explorateur, le traicteur, le voyageur étranger ou le cartographe d'inscrire la traduction anglaise du nom de lieu. Autrement, faute d'une présence concrète et appropriée de l'appareil colonial (les institutions et leurs représentants, comme les arpenteurs et les cartographes en guise d'exemples) dans l'espace cartographié, l'usage toponymique n'est pas officiellement arrêté et fluctue donc d'un document à un autre et entre chaque auteur. Ce n'est pas avant l'arrivée massive des arpenteurs et des nouveaux colons que la nomenclature toponymique officielle tendra à se fixer. N'empêche, parmi ces toponymes anglais nombreux sont les équivalents français et métis qui prévalent de nos jours. La carte de Dawson en offre les meilleurs exemples: la «*Caling River*» (Qu'appelle) et la «*Mouse River*» (Souris). Quant à eux, Russell et Fidler mentionnent la «*Stinking River*» (Lasalle). On constate aussi, sur la carte de Fidler, la «*Reed River*», soit la rivière Roseau qui se jette dans la rivière Rouge près de la frontière avec les États-Unis. Il existe aussi d'autres toponymes dont la forme francophone ne fut pas officiellement conservée jusqu'à aujourd'hui, mais dont on connaît l'existence d'un équivalent métis. Ainsi Dawson fait-il mention d'un lieu nommé «*Where the bones lie*» (site actuel de la ville de Regina), soit un endroit régulièrement appelé Tas d'Os par les Métis (Rondeau, 1923). Sa carte indique aussi la «*Jaw bone R.*» laquelle doit sa dénomination à un lieu-dit encore existant sous forme municipale aujourd'hui, Moose Jaw; les Métis appelaient ce lieu la Mâchoire d'Orignal. On retrouve aussi sur ces cartes des toponymes tels que la «*Scratching River*» (rivière aux Gratias ou Morris) ou «*Moose Hill*», la montagne d'Orignal des Métis (Charette, 1976).

L'INSCRIPTION TOPONYMIQUE DE LA TERRITORIALITÉ MÉTISSE: ESQUISSE D'UNE ÉCRITURE PREMIÈRE

Il ressort de l'analyse cartographique que la carte est riche en marques territoriales associées aux Métis, qu'elle pose la géographie métisse comme un fait dominant du Nord-Ouest canadien et qu'elle permet une meilleure compréhension de la territorialité métisse. On ne saurait formuler de telles affirmations, cependant, sans rappeler que les marques territoriales métisses sont avant tout inscrites sur la carte de manière à ne pas faire obstacle au projet géographique euro-canadien (l'intégration du Nord-Ouest aux institutions et au modèle d'exploitation du Canada d'alors). Façonné par la logique discursive, rationnelle et coloniale de la carte, le fait métis est classé et situé, dans l'espace comme dans la sphère sociale, au même titre que les autres faits humains (amérindien et euro-canadien) et physiques (montagnes, rivières et portions de prairie à fort potentiel agricole). Ainsi localisé et catégorisé, le fait métis devient un simple élément de la planification coloniale qu'on pourra éventuellement intégrer à travers le processus d'arpentage et de lotissement.

Pour vraiment comprendre la nature de la territorialité métisse et dépasser cette image de fixité cartographique et spatiale, il faut donc recourir à une alternative méthodologique qui s'appuie sur une forme discursive métisse.

1. La «cartographie métisse»: oralité et représentation spatiale

On sait que les Métis ont produit à l'occasion des esquisses pour les cartographes euro-canadiens en quête d'information géographique:

I had an opportunity of meeting, at this isolated settlement [Portage la Prairie], with John Spence, a Cree half-breed of great experience in Rupert's Land. He drew a small chart for me, showing the position of what he called "coal" on the Assiniboine (Hind, 1860, p. 143).

Toutefois, que le Métis soit issu d'une culture orale et «non écrite» ne fait-il pas pour lui de l'artefact cartographique un objet «exotique»? Existe-t-il une manière de cartographier, de

représenter l'espace, qui emprunte les canaux de l'oralité? Autant de questions que les historiens de la cartographie ont adressées aux représentations cartographiques autochtones au cours des dernières décennies. Cela les a entraîné, du coup, à réviser et à élargir, hors des ses bases européennes, la définition de la carte (Woodward et Lewis, 1998).

De cette littérature, trois éléments majeurs et applicables au vécu des Métis ressortent. Premièrement, bien que capables de produire des cartes, les autochtones ne le firent généralement que lorsque cela était demandé par les autorités coloniales qui, par la suite, s'empressaient de les intégrer à leurs cartes officielles⁶. Dans un deuxième temps, ces cartes autochtones ne furent souvent que les esquisses graphiques d'une information orale géographiquement beaucoup plus exhaustive et riche (Warhus, 1997); cette information orale trouve difficilement sa place sur les cartes coloniales. Enfin, certains auteurs ont plus récemment proposé, non sans soulever un certain vent de controverse, que des représentations non graphiques de l'espace, tels que les récits oraux, puissent être conçues comme des cartes (Woodward et Lewis, 1998)⁷.

Que l'on plaide pour la notion de «cartographie orale» ou non, il demeure que les représentations territoriales des peuples de culture orale, peuples autochtones et métis par exemple, sont constituées d'une facture et de conventions culturelles en plusieurs points distinctes et qui demeurèrent souvent occultes aux autorités coloniales (Belyea, 1992). Il faut donc ramener la carte à ce qu'elle est vraiment, une représentation de l'espace parmi tant d'autres et une forme spécifique de discours sur le territoire.

2. La nomenclature toponymique métisse: discours territorial et savoir géographique

Dès lors, on peut revoir la toponymie métisse, parce qu'exprimée à travers l'oralité, comme un autre exemple de discours territorial (Nash, 1999). La nature descriptive et imagée de cette toponymie, qui fait des noms de lieux la composante des présentations mentales de la géographie physique (la rivière aux Gratias) ou humaine (la Traversée à Gabriel) à laquelle ils réfèrent, en fait une information

géographique de base. Prise dans son ensemble, la toponymie est indispensable aux Métis et peut être conçue comme un savoir géographique, c'est-à-dire comme un agencement particulier, évolutif et socialement légitimé de l'information (Hind, 1860, vol. 1; Spry, 1983).

Comme savoir géographique, la toponymie rend ici compte de plusieurs aspects du vécu métis, dont le premier, l'aspect spatial, garant de l'étendue géographique de ce vécu. La toponymie est attachée à l'expérience de la prairie comme le démontre des toponymes tels que la Talle de Hart-Rouge (*Willow Bunch*), la Montagne de l'Original (*Moose Mountain*), la Rivière Blanche, la Montagne de Cyprès, la Montagne de Bois, «au bout du Bois» (Estevan), la Coquille ou Cotchille Pilée (*Whitewood*), la Fourche des Gros-Ventres (Saskatchewan du sud), la Prairie de la Tête de Bœuf (environs de la *Calf Mountain*, Manitoba) et bien d'autres; elle relate aussi l'expérience des zones boisées à travers la rivière de la Tête Ouverte (*Brokenhead*), le lac la Grenouille (*Frog*), le Lac Froid (*Cold*), la rivière de la Queue d'Oiseau (*Birdtail*) et ainsi de suite (Charette, 1976; Coues, 1897; Létourneau, 1978; Rondeau, 1923).

Il n'est pas nécessaire de présenter davantage d'exemples pour saisir la profondeur de l'interaction s'opérant entre une telle nomenclature toponymique – savoir géographique – et la mobilité métisse que nous avons évoquée plus haut. Effectivement, la mobilité, bien que variée et changeante, demeure une pratique spatiale socialement structurée (Thistle, 1997) qui s'élabore pour beaucoup sur un réseau établi et précis de lieux, reconnus et dénommés, circonscrivant la géographie métisse, c'est-à-dire sur la dimension symbolique que véhicule la conscience des lieux⁸. En retour, la mobilité, pratique spatiale qui n'est jamais totalement arrêtée, laisse parfois libre cours à une certaine improvisation – liée à des situations de survie exceptionnelles ou à des choix collectifs assumés – qui mène au renouvellement de l'expérience territoriale, au développement des représentations spatiales et, parfois, à l'enrichissement du bagage toponymique. Cette mobilité est aussi identitaire dans la mesure où l'univers toponymique métis emprunte à l'Amérindien l'essentiel des signifiants géographiques et à

l'Euro-Canadien le système de codes (la langue) dans lequel il exprime un tel vécu spatial.

Mais les noms de lieux métis ne racontent pas que l'espace. Ils relatent aussi un vécu temporel. Comme le mentionne Louis Goulet à la fin de sa vie:

Savez-vous? Chaque fois que j'y pense et j'y pense souvent, ça me fait ennuyer. Ces noms me rappellent tant de choses, tant de souvenirs! Devant mes yeux éteints, il me semble les revoir passer comme dans les défilés de mon enfance et de ma jeunesse (Charette, 1976, p. 60).

Ce témoignage montre en quoi les lieux peuvent être investis de la mémoire collective, comme autant de réceptacles que l'on remplit de sens et que l'on se communique de génération en génération. Un tel partage générationnel se fait surtout de bouche à oreille, motivé qu'il est par la parole ou l'oralité, elle-même support de la mémoire collective métisse. On s'en rend bien compte, une toponymie de type dédicatoire (qui compose l'essentiel du bagage toponymique eurogène) ne saurait en faire autant, car faite de noms dont le sens est étranger à la nature des lieux auxquels ils réfèrent (faisant appel au répertoire métaphysique, religieux, aux personnages historiques, etc.) et qui ne trouvent leur pertinence géographique que par l'entremise d'une carte. Mais il y a plus encore. Ce lien entre toponymie et mémoire n'est pas qu'à sens unique, car ce sont parfois les lieux qui investissent la mémoire collective. La présence des toponymes anecdotiques vient le confirmer: la Prairie du Cheval Blanc (sur l'Assiniboine, à l'ouest de Saint-François-Xavier)⁹, les Mauvais Bois (sur l'Assiniboine, à l'ouest de Portage la Prairie), la Butte du Cheval Caille (Saskatchewan), la rivière du Calumet (Pipestone), le lac La Vieille (Old Wives), le Coteau des Festins (au nord de Saint-François-Xavier) et la Pointe Coupée près de Saint-Eustache (Charette, 1976; Coues, 1897; Hind, 1860; Létourneau, 1978; Rondeau, 1923). À la lumière de ces quelques exemples, la nomenclature toponymique des Métis est un savoir qui arbore aussi un visage historique.

Tout compte fait, un lien interactif s'opère entre le savoir spatial que la mobilité métisse alimente et le savoir historique construit sur l'oralité. D'un côté, l'oralité assure une

certaine pérennité temporelle au savoir spatial métis en l'inscrivant, mot pour mot (enfin presque), dans la mémoire collective. D'un autre côté, la mobilité, parce que pratique des lieux, agit comme un agent mnémotechnique qui permet de conserver, de rafraîchir, de «dépoussiérer», et parfois même de ré-inventer la mémoire collective. Communiquer et partager le savoir spatial (en totalité ou en partie), c'est raconter une *histoire* et inversement. La nomenclature toponymique métisse s'affirme donc comme un discours sur le territoire qui n'a nullement besoin du support cartographique colonial pour s'exprimer. Le fait que cette toponymie se retrouve en abondance sur la carte euro-canadienne n'empêche pas qu'elle est d'abord construite sur un ensemble de représentations (spatiales, historiques etc.), de pratiques (dénomination, mobilité, oralité...), de conventions, de règles et de codes (linguistiques par exemple) engendrés et reconnus par la société métisse.

CONCLUSION

L'analyse cartographique et l'analyse toponymique s'affirment comme deux types distincts de discours sur le territoire: l'un colonial et l'autre métis. Malgré ce clivage fondamental, c'est sous le signe de la complémentarité qu'il faut comprendre ces deux méthodes. D'un côté, l'image mentale et territoriale que la carte véhicule permet une visualisation presque instantanée de l'influence métisse dans le Nord-Ouest. Il aura fallu que la géographie métisse soit incontournable pour se retrouver représentée sur des cartes qui servent d'abord à promouvoir un projet géographique euro-canadien contrastant sur plusieurs points avec la géographie métisse en place (le mode de vie, la mobilité spatiale, etc.). La carte est aussi, à l'égal des rapports d'explorateurs, des récits de voyageurs ou des témoignages métis, une source importante de noms géographiques utiles à l'analyse toponymique. D'un autre côté, comme la carte est sélective et un acte socioculturel, elle reflète davantage les ambitions coloniales euro-canadiennes qu'elle n'est l'authentique représentation de la territorialité métisse. L'analyse des toponymes métis est donc cruciale, car elle permet le «court-circuitage» des fils symboliques composant l'armature discursive de la représentation cartographique

coloniale du Nord-Ouest. On peut rappeler, en guise d'illustration, comment l'analyse toponymique, en faisant de la mobilité spatiale et identitaire la figure de proue de la territorialité des Métis, vient contester l'image de fixité mise en évidence par la carte. On aurait aussi pu envisager d'analyser d'autres éléments puisés à même l'univers narratif et oral des Métis¹⁰, mais la toponymie, parce qu'elle présente sur la carte, demeure un élément de comparaison irremplaçable.

Enfin, tel que présentée ici, c'est-à-dire comme le résultat de l'univers d'entre-deux, la territorialité ne dessine pas de limites identitaires et territoriales toujours bien définies dans l'espace social et géographique et, en conséquence, elle risque d'être peu utile aux Métis des Prairies engagés aujourd'hui dans le concret juridique et bureaucratique des revendications territoriales. En contrepartie, elle vient souligner l'importance de la géographie métisse comme strate fondamentale de la géohistoire du pays.

NOTES

1. C'est notre intérêt pour la question métisse au Canada ainsi que la nécessité de circonscrire le sujet qui motivent une telle limitation. La territorialité des Métis ne dépend pas des limites coloniales de l'époque. Le Nord-Ouest comprend les Métis composant la «Nation métisse», sise au cœur de la colonie de la Rivière-Rouge et de la prairie, et ceux situés dans les zones boisées. Ces zones composent l'essentiel de l'espace voué à la traite des fourrures. Elles comprennent la forêt boréale, surtout dans ses parties plus méridionales, et l'espace transitoire (ou écotone) entre la prairie et la forêt boréale, soit le *Parkland* en anglais (Ray, 1998; Friesen, 1987).
2. Cette information compose un savoir que les autorités coloniales reconnaissent (Hind, 1860, vol. 1) et exploitent: «During our residence in the settlement [à la Rivière-Rouge] and on our exploratory excursions I employed many of the half-breeds, and was thrown of necessity so much among them [...]» (Dawson, 1859, p. 24).
3. Il faut dire que la langue métisse (le métis ou *mitchif*) emprunte autant au français qu'aux langues autochtones. Tandis que les verbes proviennent surtout des langues indigènes, les noms et les articles trouvent essentiellement leur source dans la langue française (Lavallée, 1991). Or, ce sont ces derniers que l'on retrouve dans le processus de dénomination des lieux.

4. Il n'est pas dit que les Métis d'origine anglophone n'aient pas nommé ni donné un sens à l'espace qu'ils habitèrent. Sauf que, le cas échéant, tels toponymes risquaient davantage d'être associés (pour ne pas dire assimilés) à la géographie coloniale dans son ensemble. Par ailleurs, une telle toponymie est moins documentée et, par là même, forcément moins connue.
5. L'usage ici de la graphie anglophone laisse songeur car tel usage est généralement réservé à la transcription des toponymes autochtones. En fait, la rivière Souris est peut-être un amérindianyme insoupçonné. Selon Carol Léonard (2002, *ad verbatim*) le toponyme serait une altération de «Missouri». Or, les rivières Missouri et Souris se ressemblent de par leur turbidité, et leurs bassins sont géographiquement voisins.
6. Ces cartes autochtones étaient généralement produites à partir de matériaux éphémères et fragiles – de l'écorce de bouleau, des peaux tannées, de la neige ou du sable! – et n'ont donc pu être conservées que grâce à leur inscription à même les documents européens. Peter Fidler en préserva d'ailleurs un nombre considérable (Ruggles, 1991).
7. Une telle proposition s'explique par le souci croissant des chercheurs à éviter les pièges de l'eurocentrisme et à démontrer ainsi que l'Occident n'est pas seul à produire des cartes. Paradoxalement et au grand dam de ces chercheurs, une telle perspective ne vient pas sans sa dose d'ethnocentrisme, vu qu'elle suppose indirectement qu'une caractéristique fondamentale de la culture occidentale (le sens cartographique) se doit d'être universelle (Woodward et Lewis, 1998).
8. La mobilité s'élabore aussi sur des stratégies de survie (dimension matérielle de la territorialité) et sur une dose de planification collective (dimension politique).
9. Tout en affirmant que ce nom est un amérindianyme, Elliot Coues précise (dans une note de bas de page de sa présentation des écrits d'Alexander Henry the Younger) qu'il est souvent associé à un récit métis (1897, vol. 1, p. 288). Dans tous les cas, on assiste à une réappropriation métisse d'une partie de l'histoire orale indigène.
10. À ce propos, on peut mentionner les récits et les chansons, car ils puisent tous les deux dans la structure symbolique de l'univers métis en relatant, souvent à l'aide de références spatiales et historiques, ce qui définit et distingue un tel univers.

BIBLIOGRAPHIE

BELYEA, Barbara (1992) «Amerindian Maps: The Explorer as Translator», *Journal of Historical Geography*, vol.18, n° 3, p. 267-277.

- CHARETTE, Guillaume (1976) *L'espace de Louis Goulet*, Winnipeg, Bois-Brûlés, 200 p.
- COUES, Elliott (1897) *New Light on the Early History of the Greater Northwest: The Manuscript Journals of Alexander Henry, Fur Trader of the Northwest Company and of David Thompson, Official Geographer of the Same Company 1799-1814: Exploration and Adventure among Indians on the Red, Saskatchewan, Missouri and Columbia Rivers*, New York, F. P. Harper, 3 vol.
- DAWSON, S. J. (1859) *Report on the Exploration of the Country between Lake Superior and the Red River Settlement and Between the Latter Place and the Assiniboine and Saskatchewan*, Toronto, John Lovell, 45 p.
- DEVINE, Heather (2001) «Les Desjarlais: The Development and Dispersion of a Proto-Métis Hunting Band, 1785-1870», dans BINNEMA, Theodore *et al.* (dir.) *From Rupert's Land to Canada: Essays in Honour of John E. Foster*, Edmonton, University of Alberta Press, p. 129-158.
- ENS, Gerhard J. (2001) «Metis Ethnicity, Personal Identity and the Development of Capitalism in the Western Interior», dans BINNEMA, Theodore *et al.* (dir.) *From Rupert's Land to Canada: Essays in Honour of John E. Foster*, Edmonton, University of Alberta Press, p. 161-177.
- FLANAGAN, Thomas (1991) *Metis Lands in Manitoba*, Calgary, University of Calgary Press, 245 p.
- FOSTER, John E. (1985) «Some Questions and Perspectives on the Problem of Métis Roots», dans PETERSON, Jacqueline *et* BROWN, Jennifer S. H. (dir.) *The New Peoples: Being and Becoming Métis in North America*, Winnipeg, University of Manitoba Press, p. 73-91.
- FRIESEN, Gerald (1987) *The Canadian Prairies: A History*, Toronto, University of Toronto Press, 534 p.
- HARLEY, John Brian (1989) «Deconstructing the Map», *Cartographica*, vol. 26, n° 2, p. 1-20.
- HIND, Henry Youle (1860) *Narrative of the Canadian Red River Exploring Expedition of 1857 and of the Assiniboine and Saskatchewan Exploring Expedition of 1858*, London, Longman, Green, Longman and Roberts, 2 vol.
- LAVALLÉE, Guy A. (1991) «The Michif French Language», *Native Studies Review*, vol. 7, n° 1, p. 81-93.
- LÉTOURNEAU, Henri (1978) *Henri Létourneau raconte*, Winnipeg, Bois-Brûlés, 154 p.

- MORISSET, Jean (1983) «Les Métis et l'idée du Canada», *Canadian Journal of Native Studies / Revue canadienne des études autochtones*, vol. 3, n° 1, p. 197-213.
- NASH, Catherine (1999) «Irish Placenames: Post-colonial Locations», *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 24, n° 4, p. 457-480.
- PAASI, Ansii (1996) *Territories, Boundaries and Consciousness: The Changing Geographies of the Finnish-Russian Border*, New York, John Wiley & Sons, 333 p.
- RAFFESTIN, Claude (1983) «La territorialité mal aimée et /ou mal comprise ou les avatars d'une notion mal aimée et /ou mal comprise», *L'espace géographique*, vol. 12, n° 4, p. 305-306.
- RAY, Arthur J. (1998) *Indians in the Fur Trade: Their role as trappers, hunters, and Middlemen in the Lands of Southwest of Hudson Bay, 1660-1870*, Toronto, University of Toronto Press, 249 p.
- RIEL, Louis (1889) «Les Métis», dans OUIMET, Adolphe (dir.) *La vérité sur la question métisse au Nord-Ouest*, Montréal, s. é., p. 77-91.
- RONDEAU, Clovis (1923) *La montagne de bois: (Willow-Bunch, Sask.): histoire de la Saskatchewan méridionale*, Québec, L'Action Sociale, 291 p.
- RUGGLES, Richard I. (1991) *A Country So Interesting: the Hudson's Bay Company and two Centuries of Mapping, 1670-1870*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 300 p.
- SAWCHUK, Joe (1978) *The Metis of Manitoba: Reformulation of an Ethnic Identity*, Toronto, Peter Martin Associates Limited, 96 p.
- SPRAGUE, D. N. (1980) «The Manitoba Land Question, 1870-1882», *Journal of Canadian studies / Revue d'études canadiennes*, vol. 15, n° 3, p. 74-84.
- SPRY, Irene M. (1983) «The Tragedy of the Loss of the Commons in Western Canada», dans GETTY, Ian A. L. et LUSSIER, Antoine S. (dir.) *As Long as the Sun Shines and Water Flows: a Reader in Canadian Native Studies*, Vancouver, University of British Columbia Press, p. 203-228.
- ST-ONGE, Nicole (1985) «The Dissolution of a Métis Community: Pointe à Grouette, 1860-1885», *Studies in Political Economy*, vol. 18, p. 149-172.
- THISTLE, Paul C. (1997) «The Twatt Family, 1780-1840: Amerindian, Ethnic Category, or Ethnic Group Identity?», *Prairie Forum*, vol. 22, n° 2, p. 193-212.

- WARHUS, Mark (1997) *Another America: Native American Maps and the History of Our Land*, New York, St. Martin's Press, 242 p.
- WARKENTIN, John et RUGGLES, Richard I. (1970) *Manitoba Historical Atlas: a Selection of Facsimile Maps, Plans, and Sketches from 1612 to 1969*, Winnipeg, Historical and Scientific Society of Manitoba, 585 p.
- WOODWARD, David et LEWIS, Malcolm G. (1998) «Introduction», dans HARLEY, John B. et WOODWARD, David (dir.) *The History of Cartography* (vol. 2, book 3), Chicago, University of Chicago Press, p. 1-10.

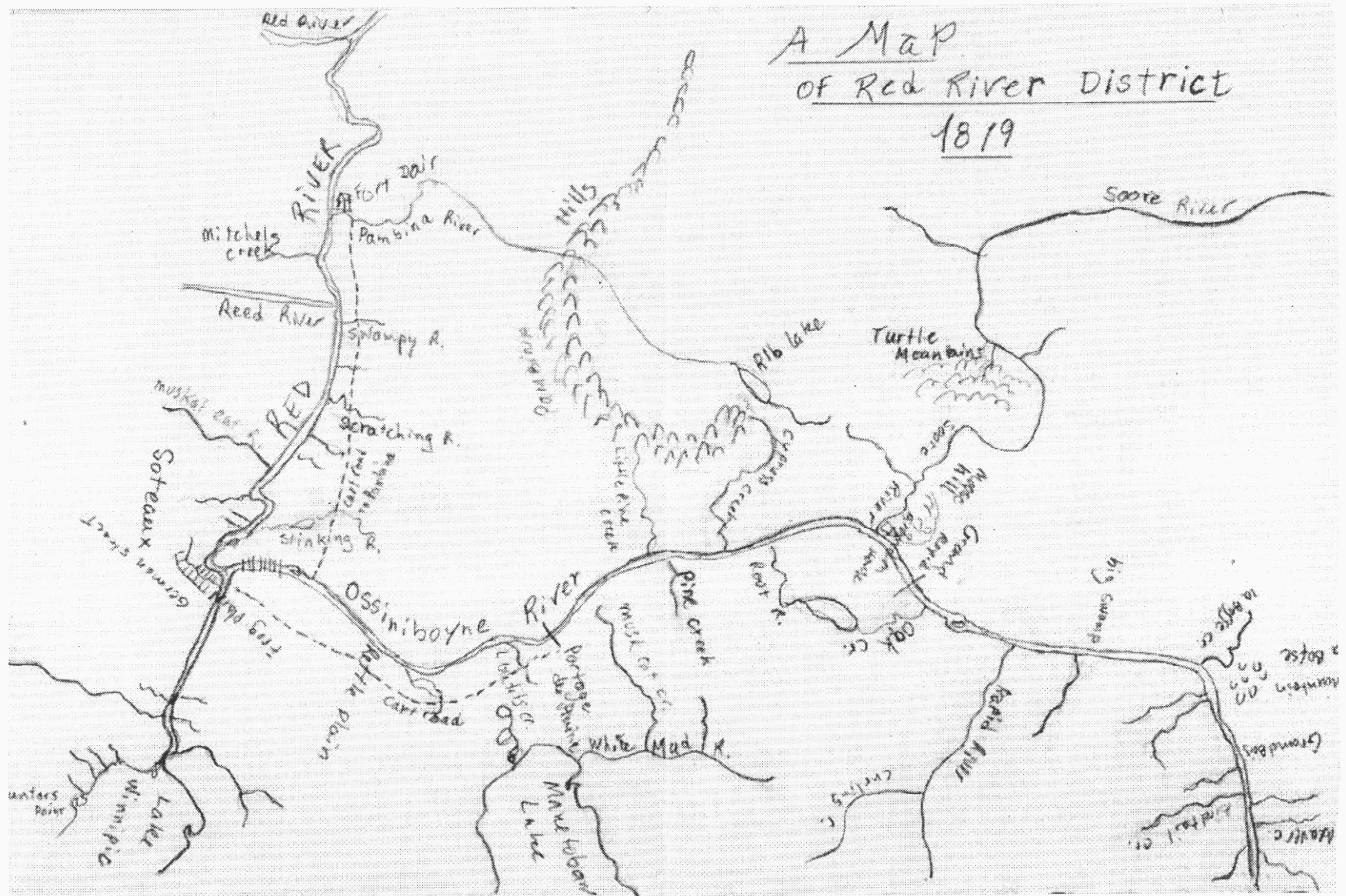


FIGURE 1

«A Map of Red River District» de Peter Fidler (1819)
 [[Archives de la Hudson's Bay Company: B.22/e/1; dessin
 d'Étienne Rivard à partir du manuscrit original]]

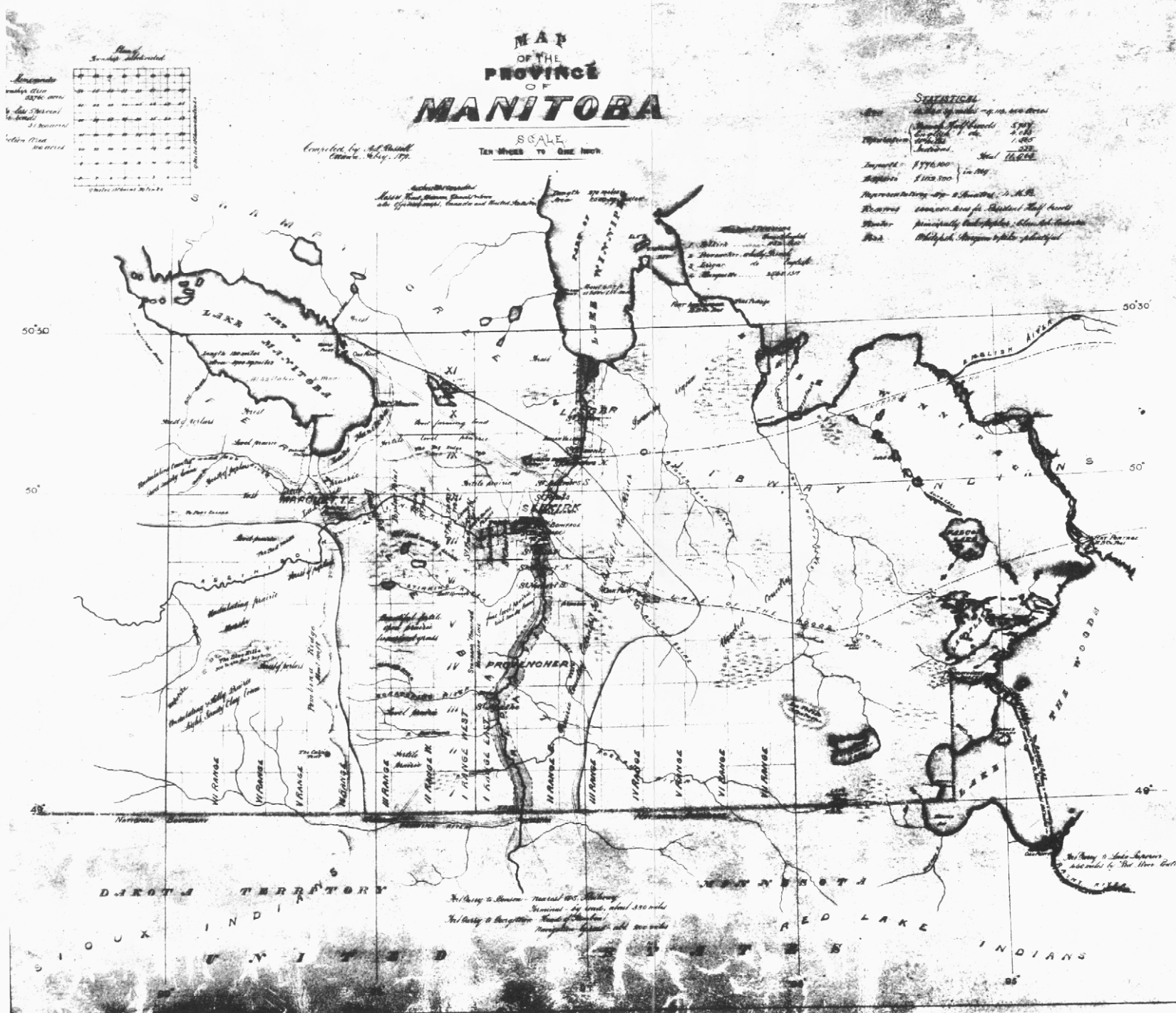


FIGURE 3

«Map of the Province of Manitoba»

d'Alexander L. Russell (1871)

[Archives nationales du Canada: NMC17551]

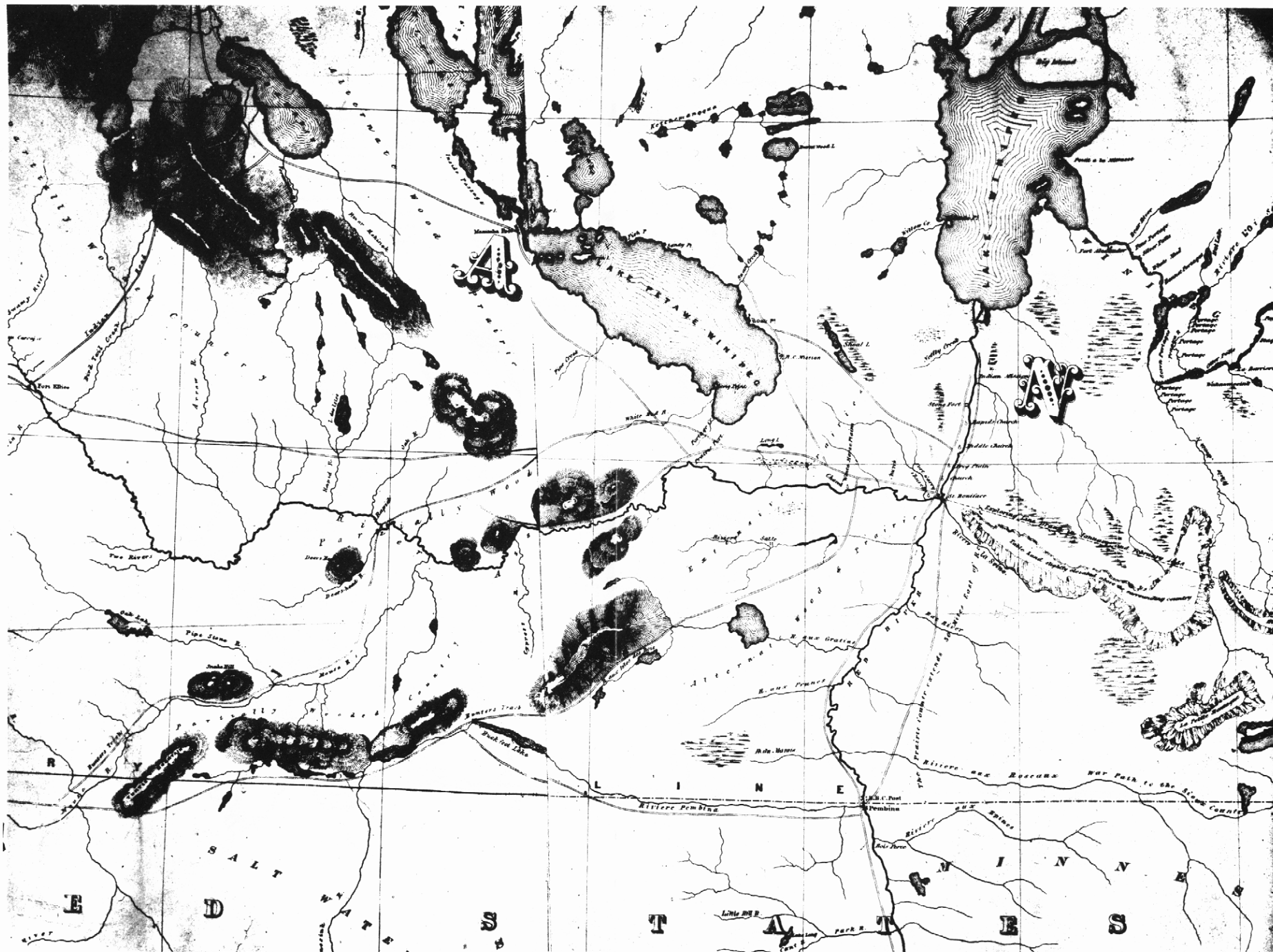


FIGURE 2

«Plan Shewing the Region Explored by S. J. Dawson and His
Party Between Fort William, Lake Superior and the Great
Saskatchewan River» de S. J. Dawson (1859)

[University of British Columbia Library: FC3367.1D38.1859]